

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Relais Assistants Maternels Territorial est un service agréé par la CAF cofinancé par la CAF et les 3 communes partenaires, soutenu par le service des modes d'accueil de la Petite Enfance du Conseil Général. Le RAM a mission de service public, il est donc gratuit pour les usagers.

Le RAM intervient sur son territoire selon un calendrier défini chaque année scolaire

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Pour les parents et les professionnels de l'accueil individuel sur rendez-vous au 04 42 49 05 35

- **Martigues** : RAM - Avenue Georges Braque - Quartier Saint-Roch
- **Châteauneuf-les-Martigues** : Défi pour l'emploi - Place Jean Jaurès
- **Port-de-Bouc** : Maison des services au public - Rue Charles Nedelec

ESPACES D'ACCUEIL

Pour les enfants et leurs assistants maternels sur inscription au 04 42 49 05 35

- **Lundi à Martigues** : RAM - Avenue Georges Braque - Quartier Paradis Saint-Roch
- **Mardi à Châteauneuf-les-Martigues** : Centre aéré - Chemin de la pierre Vincent
- **Jeudi à Port-de-Bouc** : Centre de Loisirs Lucie Aubrac

HORAIRES D'OUVERTURE DU SIÈGE

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Sylvaine BOUVET

Animatrice / Responsable du RAM

Éducatrice de jeunes enfants



Relais Assistants Maternels Territorial
Siège : Le Coteau - Avenue Georges Braque
Quartier Saint-Roch - MARTIGUES
Tél. 04 42 49 05 35
Courriel : ram@ville-martigues.fr

QU'EST CE QU'UN RAM ?

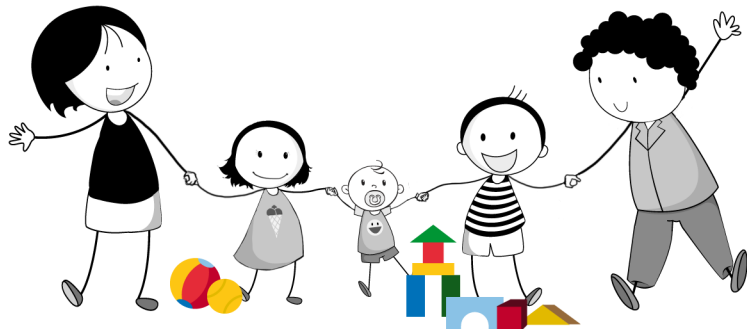
C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges, pour les professionnels des modes d'accueil individuel, les parents et les enfants. Par ses missions et actions, il contribue à la qualité d'accueil de l'enfant.

LE RAM INFORME LES PARENTS

- sur les différents modes d'accueil du jeune enfant
- sur la spécificité de l'accueil individuel à domicile (assistant maternel et garde à domicile)
- sur la réglementation en vigueur (droit, contrat de travail...)
- sur les aides financières (prestations familiales)
- sur les activités et festivités proposées par le RAM

LE RAM PROPOSE AUX PARENTS

- une écoute sur les demandes d'accueil spécifiques
- la liste mise à jour des assistants maternels agréés
- un accompagnement dans leur rôle de parent/employeur d'assistant maternel et de garde à domicile
- une orientation vers les instances spécialisées
- des festivités avec leur enfant pendant son temps d'accueil chez l'assistant maternel



LE RAM INFORME LES PROFESSIONNELLS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

- sur l'agrément d'assistant maternel et ses conditions d'exercice
- sur le métier de garde à domicile et ses conditions d'exercice
- sur la réglementation en vigueur (droit, contrat de travail...)
- sur les aides financières
- sur la formation professionnelle continue
- sur les activités et festivités proposées par le RAM

LE RAM PROPOSE AUX PROFESSIONNELLS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

- un accompagnement dans leur fonction de salarié du particulier / employeur
- une mise à jour régulière de leur disponibilité
- une écoute sur leurs interrogations éducatives
- des temps de rencontres et d'échanges autour des pratiques professionnelles
- des temps collectifs de socialisation pour les enfants
- la mise en lien avec les organismes de formation continue

LE RAM PROPOSE AUX ENFANTS ACCUEILLIS CHEZ UN ASSISTANT MATERNEL

- un espace de socialisation avec d'autres enfants et professionnels de l'accueil individuel
- des temps de jeux, d'éveil, de manipulation et d'expression de leur créativité
- de l'éveil musical et de l'éveil sportif
- des festivités, des spectacles...